

## **Travaux de concertation dans le cadre de la préparation de la stratégie du volet régionale du FEADER post 2020 en région Nouvelle Aquitaine**

**Compte-rendu du groupe de concertation sur la thématique « Forêt-Bois »** du 13 octobre 2020 à Bordeaux (Salle plénière du Conseil Régional)

### **Personnes présentes**

86 personnes ont participé à ce groupe de concertation sur la thématique « Forêt-Bois ». Des acteurs institutionnels (Etat et Région), des acteurs techniques, professionnel, associatif ou encore économique ont participé à ce temps d'échange. La liste précise de ces participants est présentée en annexe au compte-rendu.

### **Ordre du jour**

Rappel de l'ordre du jour :

- Discours introductifs
- Présentation du déroulé de la matinée
- Partie 1 : Eléments de contexte et de calendrier
- Partie 2 : Bilan et enseignements de la programmation 2014-2020
- Partie 3 : PAC post 2020 : quels leviers pour répondre aux enjeux du territoire en matière de développement de la filière forêt-bois ?
- Temps d'échanges
- Conclusion

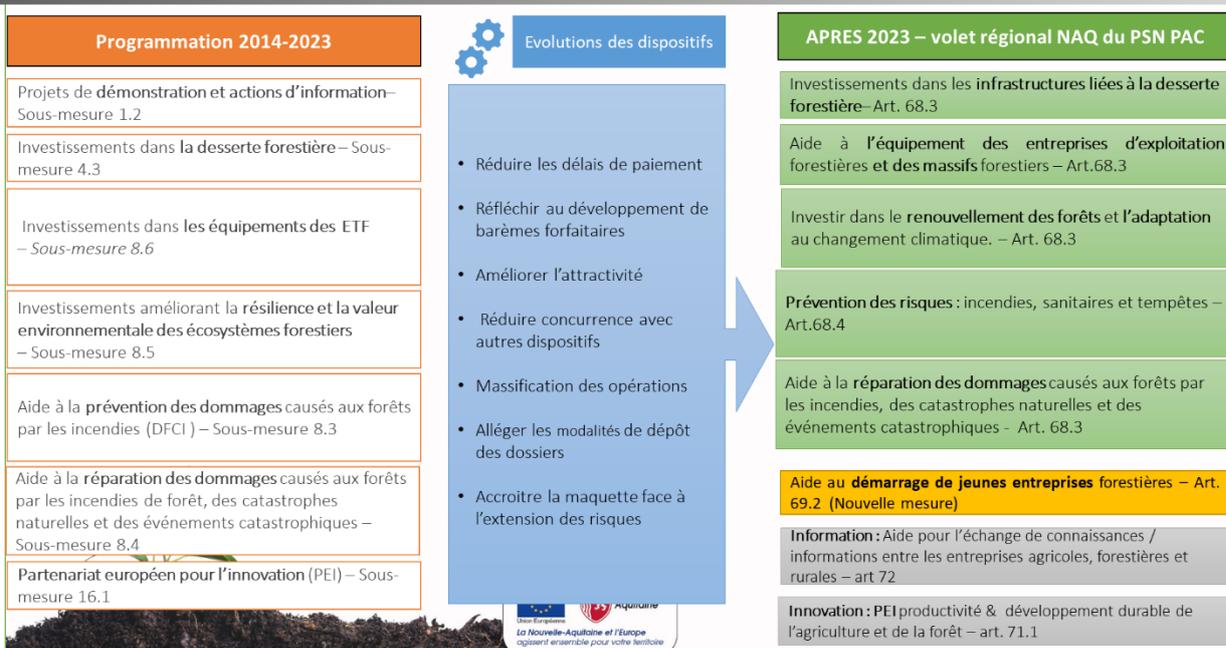
### **Pistes de réflexions pour les interventions forêt-bois dans le cadre de la programmation du FEADER 2023- 2027**

La filière forêt bois régionale est au centre de nombreux enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans un contexte de changement climatique. La filière nécessite des moyens accrus pour assurer une gestion durable et une mobilisation accrue de la ressource forestière, mieux protéger les massifs forestiers, renforcer la prévention des risques climatiques et sanitaires, disposer des moyens nécessaires pour réparer les forêts endommagées, pérenniser les entreprises et les emplois et développer l'innovation.

Compte-tenu de l'expérience acquise sur la programmation 2014-2020, la Région Nouvelle-Aquitaine a souhaité à la fois simplifier les modalités d'intervention et élargir le panel des dispositifs dédiés à la filière forêts-bois pour la programmation 2023-2027. La Région a soumis aux participants les évolutions envisagées pour la future programmation (voir schéma) :

- L'ensemble des mesures de la programmation en cours sera reconduit, une nouvelle mesure dédiée au démarrage des jeunes entreprises forestières pourrait être ouverte en fonction des disponibilités budgétaires. Il sera nécessaire aussi de faire bénéficier davantage à la filière des dispositifs transversaux PEI et échanges d'informations.
- Les modalités d'interventions seront revues pour raccourcir les délais de paiement ; développer les barèmes forfaitaires, améliorer l'attractivité de certains mesures (ex : peuplements) et la cohérence des dispositifs proposés avec les autres mesures hors FEADER, massifier les opérations ; alléger les modalités de dépôts.

PAC Post 2020 : évolutions envisagées en termes d'interventions



La Région a également soumis aux participants plusieurs scénarii budgétaires en lien avec les besoins. Ces évolutions sont à considérer avec prudence dans la mesure où de nombreux arbitrages n'ont pas encore été pris à la date de la réunion et dans une perspective de profil dégressif du budget:

PAC Post 2020 : les scénarii budgétaires envisagés, projection des besoins régionaux

**3 scénarii**

Maintien du budget actuel 5% du FEADER NA	Budget intermédiaire 5,8% du FEADER NA	Budget qui permettrait de répondre aux besoins exprimés par le secteur 6,6% du FEADER NA
Forêts 2021- 2027 : 24,5M€	Forêts 2021 -2027 : 28,5M€ +16%	Forêts 2021 -2027 : 32,5 M€ + 32%
Priorisation impérative Choix des interventions Conditions d'éligibilité Plafonnement des dépenses	Priorisation nécessaire Choix : élargissement des interventions et de leurs conditions	Réalisation de l'ensemble des interventions Massification des interventions

Les participants ont été amenés à s'exprimer à la fois sur les interventions proposées et les évolutions budgétaires.

**Bilan des échanges sur les propositions de stratégie de soutien à la filière forêt-bois via FEADER 2023-2027**

Les participants ont partagé les besoins identifiés, en soulignant que la filière devra particulièrement relever le défi d'augmenter la mobilisation de la ressource forestière, de renforcer la protection des massifs face à l'augmentation des risques, notamment incendie et d'améliorer l'adaptation des forêts au changement climatique. Par ailleurs, il a été suggéré d'ajouter le besoin d'animation de la filière.

Les participants se sont joints au constat d'une trop grande complexité des dispositifs d'aides. Ils souscrivent à la reconduction des dispositifs d'aides présentés. Ils partagent la nécessaire simplification des modalités d'intervention et d'amélioration de la cohérence des dispositifs entre les programmes (ex : mesure peuplement FEADER en concurrence avec mesure Dynamic Bois ADEME). Ils

partagent le besoin de limiter les critères d'octroi des aides et souscrivent à la définition de barèmes forfaitaires. Plusieurs participants ont souligné que la logique de conformité du FEADER induite par des règles d'attribution complexes et des contrôles nombreux pouvait freiner l'atteinte d'objectifs précis. Il a été suggéré de réfléchir à une inversion de la logique en privilégiant une exigence de résultats plutôt qu'un contrôle des moyens.

Les professionnels ont souligné le besoin de communiquer sur les différents métiers du secteur et donner envie aux jeunes de s'impliquer dans la filière.

Il y a un vrai besoin d'accompagner les jeunes dans la reprise d'entreprise de transformation forestière qui nécessite de gros besoins financiers, mais que les banques ont du mal à accompagner.

Une question a été posée sur un éventuel effet contre-productif de la mesure réparation des forêts endommagées par rapport au déploiement des assurances privées souhaité par la Région. Un participant a suggéré de favoriser le maintien de l'élevage en particulier ovin, pour la protection des incendies dans les forêts et permettant d'éradiquer les friches et de créer des zones tampons.

Concernant la maquette financière, les participants souhaitent que les moyens soient à la hauteur des enjeux. L'accroissement de la mobilisation, le changement climatique et les multiples risques associés impliquent une mobilisation accrue des acteurs et donc un accompagnement adapté.

## Conclusion

Les échanges avec les participants montrent une convergence de vues sur le panel des interventions proposées et les évolutions à réaliser pour rendre les mesures plus lisibles et plus efficaces. La priorité de la Région est bien de simplifier les dispositifs pour permettre aux opérateurs d'avancer vers des objectifs communs, l'ouverture du fonds ALTER'NA aux mesures forêts bois devrait y concourir. Par ailleurs, l'ouverture du fonds ALTER'NA sur certains dispositifs forêts-bois et notamment pour les jeunes entreprises forestières, permettrait de répondre aux demandes de garanties bancaires des banques. La Région estime que la mesure réparation est complémentaire au déploiement des assurances privées, cette mesure fait partie des outils de gestion de risques tels que défini dans le règlement UE.

L'enjeu financier requiert de définir des priorités et mettre des moyens adaptés. Les incertitudes sont nombreuses. La filière devra gérer des fonds supplémentaires attribués via le plan de relance européen en début de programmation mais les projections montrent des baisses de crédit sur la suite. La Région est fortement mobilisée pour assurer les moyens de son ambition.

## Annexe I : Liste des participants

Nom	Prénom	Structure
ARNOU	richard	FRANSYLVA Forestiers Privés en POITOU CHARENTES
BANOS	Sophie	Région Nouvelle-Aquitaine
BARAT	Alain	CD 47
BERTRAND	Olivier	CNPF Nouvelle Aquitaine Ceser Nlle Aquitaine
BIGRE	Nadia	Région NA
BLANCHART	Sofie	FIBOIS Nouvelle-Aquitaine
BLANCHART	Sofie	FIBOIS Nouvelle-Aquitaine
BLANCHET	Maxime	Promhaies en Nouvelle Aquitaine
BONNART	XAVIER	SYNDICAT MIXTE DU PAYS SUD CHARENTE
BONNEAU	François	Conseil départemental de Charente
BORIES	Nicolas	DRAAF
BOURGEOIS	Adeline	Département de la Gironde
BROUSSEAU	Olivier	Région Nouvelle-Aquitaine
CALLEDE	Lucille	Conservatoire des races d'Aquitaine
CAMPAGNAUD	Michel	Chambre d'agriculture de la Dordogne
CARREAU	Jean-Bernard	DRAAF - Service Régional Forêt-Bois
CARTAU	Loïc	Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
CAVAILLES	Guillaume	Association Euskal Herriko Laborantza Ganbara (EHLG)
CAZEAUX	Thierry	Conseil Départemental 40
CAZORRO	Steve	ETF Nouvelle Aquitaine
CHABRERIE	Valérie	MODEF
CHARRIERAS	Laurent	Pôle métropolitain Pays de Béarn
CHAUMOND	Lise	Région Nouvelle-Aquitaine
CHAVANNE	Marine	DDTM 64
COREE	COREE	CBB
CORNELISSEN	Tony	Chambre régionale d'agriculture Nouvelle Aquitaine
CORRAND	SOLENE	Département de la Gironde
DARFEUILLE	LYDIE	COMMUNAUTE DE COMMUNES ISLE ET CREMPSE EN PERIGORD
DARLET	Marie	Région Nouvelle-Aquitaine
DE LARY	roland	CRPF
DE LARY	roland	crpf

DE NEUVILLE	CHRISTINE	PEFC Nouvelle Aquitaine
DEBAT	Pascal	ETF Nouvelle Aquitaine
DEBOVE	Christophe	SGAR
DORE	Jocelyn	CDC CONVERGENCE GARONNE
DORTIGNACQ	Jean	Région Nouvelle-Aquitaine
DUBOURG	JEAN	chambre d'agriculture
DUFOUR	Daniel	Région Nouvelle-Aquitaine
DUQUET	Samuel	Crédit Agricole Centre France
ETIENNE	LAETITIA	EDTAER
FABRE	nathalie	drraf
FALCON	Valentin	Pole Haute Lande
FARRENG	laurence	parlement européen
FLAMANT	Philippe	La Coopération Agricole
FLAMANT	Philippe	LCA NA
GALLITRE	Annabelle	Chambre agriculture NA
GENDREAU	Beatrice	Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
GENEIX	Lea	Sidam
GOUANELLE	Colette	SEPANSO
GOURDET	Sébastien	ETF Nouvelle Aquitaine
GRANET	Céline	ASP
GRIGAUT	GUILLAUME	PEFC NOUVELLE-AQUITAINE
HADJI	hadjira	region NAQU
HERVY	Claire	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
JOBARD	Etienne	Association EHLG
JUGY	Henri	Fransylva Limousin
LACOMBE	Patrick	DRAAF
LAFON	BRUNO	MAIRIE / COMITE D'AGGLOMERATION
LAGRIFFOUL	MELANIE	COORDINATION RURALE HAUTE-VIENNE
LANS	Michel	DDTM des Landes
LATOUR	Stéphane	FIBOIS Landes de Gascogne
LATOUR	STEPHANE	FIBNA
LAVIGNE	Benoit	Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
LE TALLEC	Nolwenn	Région Nouvelle-Aquitaine

LEBLANC	Marine	SYNDICAT DES SYLVICULTEURS DU SUD-OUEST
MACE	PIERRE	DFCI AQUITAINE
MAGNES	Noëllie	Région Nouvelle-Aquitaine
MENADIE	FABIENNE	REGION NOUVELLE AQUITAINE
MERIC	Marie	Département de la Gironde
MICHELET	FABRICE	COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU
MICHON	FLORENCE	Département Creuse
MONTEPINI	Julien	Région Nouvelle Aquitaine
MORABITO	LAETITIA	URCOFOR Nouvelle-Aquitaine
NIVET	Cecile	XYLOFUTUR
PEDRONO	sabrina	france douglas
PIQUET	Eva	ETF Nouvelle-Aquitaine
REIGUE	Christian	MODEF
SABOUREAU	Catherine	Conseil Régional NA
SALABERRIA	LEIRE	UNION DES SYLVICULTEURS DU SUD DE L'EUROPE
SAUVESTRE	Jacques	Région Nouvelle-Aquitaine
SCHIFFNER	JULIEN	CRÉDIT AGRICOLE AQUITAINE
TARDY	Clément	MODEF
TISLE	JOELLE	DDTM 64
TOMASINI	PEGGY	REGION NOUVELLE-AQUITAINE
VIEBAN	STEPHANE	ALLIANCE FORETS BOIS